

LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES LISTES D'ATTENTE

1. Les familles figurent sur une liste d'attente par ordre de date (date à laquelle elles ont fait appel à notre service de garde). Nous ne pouvons garantir qu'une place sera disponible au moment souhaité.
2. Lorsque le nom de votre enfant est le prochain sur la liste, on communiquera avec vous pour vous offrir la prochaine place disponible. Celle-ci est attribuée au premier enfant sur la liste qui a l'âge requis pour cette place.
3. Lorsque le nom de votre enfant est le prochain sur la liste et que celui-ci à l'âge requis pour la place disponible, vous aurez 24 à 48 heures pour répondre et accepter cette place ou la refuser. Si vous la refusez, votre nom se trouvera au bas de la liste. L'absence d'une réponse sera considérée comme un refus et votre nom sera supprimé de la liste.
4. Si une place vous est offerte à partir d'une date donnée et que vous ne souhaitez pas la prendre à ce moment-là, vous devrez payer les frais de garde à temps plein pour la conserver jusqu'à l'arrivée de votre enfant au centre.
5. Si vous acceptez la place, mais qu'à la dernière minute vous décidez de ne pas la prendre, des frais d'un mois de garde vous seront facturés.
6. Vous avez la responsabilité de vous assurer que les renseignements personnels que vous nous avez fournis sont à jour, en particulier votre numéro de téléphone. S'il est impossible de vous joindre, votre nom sera supprimé de la liste.
7. Comme les places disponibles sont imprévisibles, il n'est pas toujours possible de vous indiquer le rang exact que votre enfant occupe sur la liste.
8. Pour que notre liste d'attente puisse demeurer à jour, il vous incombe d'inscrire le nom de votre enfant sur la liste correspondant à son âge. Par exemple, les nourrissons qui n'ont pas été inscrits au programme ne figureront pas automatiquement sur la liste des tout-petits; pour ce faire, les parents doivent en faire la demande.
9. **Compte tenu de la longue liste d'attente, il nous est impossible de vous rappeler pour vous informer de l'état de votre demande et du rang que votre enfant occupe sur la liste. Les familles qui se verront offrir une place pour leur nourrisson seront informées au moins deux mois à l'avance.**
10. Nous vous recommandons d'inscrire votre enfant sur d'autres listes dans la région au cas où il n'y aurait aucune place disponible à notre Centre de garde d'enfants. Veuillez consulter le site Web du [répertoire des garderies homologues](#) pour obtenir une liste complète des centres de services de garde d'enfants et les antécédents en matière de conformité.